

FEMMES, PRISE DE DECISION ET POUVOIR; ANALYSE DES RELATIONS ENTRE
LES EPOUX DANS LA FAMILLE CHICOUTIMIENNE POUR LA PREMIERE MOITIE
DU XXe SIECLE

Normande Simard Vasil

Edition: Groupe de Recherche et d'Intervention Régionales
Notes et rapports de recherche, vol. III, no. 1.
Mai 1984

AVANT-PROPOS

Cette publication est en fait le résumé du mémoire de recherche de l'auteure qui a été déposé en octobre 1983 à l'UQAC, dans le cadre de la maîtrise en études régionales, sous la direction de Juan-Luis Klein.

1. LE PROBLEME ETUDIE ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche qui vise à analyser le vécu quotidien de 30 femmes âgées de 70 ans et plus de la région chicoutimienne et à saisir la dynamique de la prise de décision dans la famille traditionnelle en soulignant le rôle joué par la femme ainsi que la violence familiale dont elle a été l'objet, s'inscrit dans une préoccupation globale de l'auteure face à la violence faite aux femmes.

Cette recherche est née d'un processus de prise de conscience suite à une réflexion personnelle, à une volonté de contributions à des recherches ultérieures ainsi qu'à des préoccupations très vives exprimées par plusieurs chercheurs à l'égard de la condition féminine.

J'ai abordé ce sujet à partir d'un problème particulier: le pouvoir des femmes dans la famille. J'ai analysé deux processus: celui des aspects de la condition féminine les plus directement liés au processus de la prise de décision dans le couple, c'est-à-dire la vie socio-économique, la procréation, l'éducation, la religion, la vie communautaire, sociale, politique et celui de l'intégration sociale de la femme.

Les objectifs de cette recherche étaient: faire ressortir les grandes orientations de ce qu'ont vécu les femmes de la première moitié du XXe siècle; reconstituer et analyser le rapport social dont ces femmes ont été l'objet; évaluer le rôle du facteur religieux dans la situation d'infériorité dans laquelle se trouvaient les femmes; poser des hypothèses sur les liens existant entre la vie sexuelle de la femme et la religion; mieux connaître le mécanisme de la prise de décision et de l'intégration sociale de la femme; contribuer à l'analyse de la situation de la femme.

2. APPROCHE UTILISEE ET METHODE

Le mémoire se divise en deux parties: une partie théorique et une partie empirique. La première partie comprend l'état de la question, la méthodologie, la problématique et le contexte dans lequel ont vécu les informatrices; la deuxième partie apporte une synthèse des entrevues et les résultats ainsi que l'analyse et l'interprétation que je propose avant de dégager ma conclusion. Dans la problématique, j'explique les notions de dépendance, d'oppression et de pouvoir et j'examine la façon dont les femmes ont vécu et vivent ainsi que les concepts d'une situation de dépendance. Cette situation est étudiée en rapport avec le rôle des femmes dans la société en tant qu'agents responsables de la reproduction.

La réalisation de ce projet a été rendu possible grâce à l'appui de plusieurs personnes. D'une part, la partie empirique s'est inscrite dans le cadre d'un projet de développement communautaire du Canada où je me suis jointe à une équipe de

trois autres personnes. Le projet consistait en une enquête effectuée auprès de 30 femmes de 70 ans et plus; l'objectif était de connaître la vie quotidienne de celles-ci, pour la période allant de 1921 à 1951. Une élaboration de thèmes préparés par moi-même en collaboration avec M. Gérard Bouchard, sociologue, historien et chercheur à l'UQAC servit de base à la préparation de 350 questions ouvertes qui cernaient tous les aspects de la recherche. Les réponses à ces questions apporteront des éclaircissements sur le partage des décisions dans la famille, les tâches et le pouvoir de chacun.

L'approche utilisée pour la collecte de données fut celle de l'histoire orale. La population choisie pour cette étude en profondeur fut sélective. Les informatrices demeurent soit à Chicoutimi ou à Jonquière ou dans un village avoisinant, en milieu rural, urbain, semi-rural (aux abords de la ville mais vivant de la ferme) ou semi-urbain (vivant à la campagne mais travaillant à la ville) et ce, depuis au moins 40 ans. Elles ont 70 ans et plus et sont en bonne santé physique et mentale. Elles vivent encore à leur domicile et sont mères de famille nombreuse. Elles ont toutes vécu en couple.

Leur recrutement s'est fait par des bénévoles auprès des clubs de l'Age d'or, par des amis ou par l'équipe de recherche. La collecte de données s'est concrétisée au moyen d'entrevues en profondeur, au domicile de chacune des informatrices. Ces entrevues semi-dirigées d'une durée moyenne de trois heures pouvaient se réaliser en une ou deux fois selon le désir de la personne interviewée. Après l'enregistrement sur mini-cassette, il y a eu une transcription manuscrite du texte verbal, correction et dactylographie avant le dépôt aux Archives Nationales de Chicoutimi. L'anonymat de chacune fut respecté en remplaçant le nom des personnes et des villes par des numéros. Chaque entrevue a été ensuite analysée en profondeur par la méthode de l'analyse de contenu quantitative et qualitative.

3. HYPOTHESES

Après avoir rappelé dans la problématique les courants théoriques qui cherchent à remonter aux racines de l'oppression des femmes, c'est-à-dire le conservatisme, le libéralisme, le marxisme traditionnel, le féminisme, l'existentialisme, je pense que quelles que soient les causes d'où proviennent ces oppressions, qu'elles soient psychologiques ou culturelles, économiques ou biologiques il y a une constante, elles passent toujours par l'oppression du corps de la femme en ce qu'il y a de spécifiquement féminin; alors, il faut étudier les relations entre les sexes dans une classe sociale donnée, c'est-à-dire le sexe. Ce concept doit devenir aussi fondamental que celui de classe ou de race dans une analyse sociale ou historique.

Les hypothèses que je teste sont de deux types: le premier concerne les mécanismes des prises de décision dans le couple; le deuxième porte plus particulièrement sur ce processus de

prise de décision et sur ses rapports avec la sexualité et la religion. Ainsi, je soutiens que les femmes de la région à l'étude ont subi un pouvoir social de domination, rapport qui, il faut le souligner, est historique et non conjoncturel. Ce pouvoir venait surtout de l'Eglise catholique qui, par son enseignement, se mêlait de la vie familiale et je suppose que les femmes ont, entre autre, été dominées par leur mari dû principalement à l'influence de l'Eglise catholique. L'expression de la sexualité et la fonction de reproduction des femmes en tant que phénomène personnel et social se trouvaient à la racine de la domination des femmes.

Dans mon hypothèse générale, j'ai parlé d'un pouvoir social de domination subi par les femmes par la biais de l'Eglise catholique. Or, le pouvoir suppose toujours un rapport de force qui impose des conduites ou produit des comportements qui briment la personne; j'ai voulu explorer ce rapport à travers le processus de prise de décision et d'intégration sociale de la femme, cadre théorique que je ne perdrai pas de vue.

4. SOURCES ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Orientée par les hypothèses évoquées, j'ai étudié la délimitation et le contexte dans lesquels ont vécu les informatrices.

Les chiffres utilisés pour la population ont été ceux de Statistiques Canada et de l'Annuaire du Québec pour le recensement de la population. Comme la recherche s'est limitée dans la région que j'appelle Chicoutimi, les données du comté de Chicoutimi qui se rapprochent le plus de la région à l'étude ont été retenues pour les années 1921-1951.

Après avoir rédigé une typologie des concepts utilisés, j'ai décrit le contexte spatial caractérisé par l'isolement géographique de la région à l'étude considérée comme une région périphérique; le contexte socio-économique a démontré la fragilité de son développement qui, de la colonisation a passé au développement de la grande industrie. Quant au contexte démographique, la natalité a atteint des niveaux inégalés ailleurs en province; de 1921 à 1931 le pourcentage d'accroissement de la région chicoutimienne a été de 48.3% alors qu'il était de 21.8% pour l'ensemble du Québec. Cet accroissement probablement attribuable aux naissances nombreuses, s'est maintenu jusqu'en 1951.

Le cadre juridique du temps démontre l'incapacité légale de la femme mariée qui doit obéir à son mari considéré comme le chef de famille. (Code civil, art. 173). Cette incapacité était corroborée par l'Eglise catholique qui décrétait que le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari. L'enseignement doctrinal était autoritaire et basé sur la crainte, la peur, l'obéissance et la hantise de la chair.

5. RESULTATS DE LA RECHERCHE

Caractéristiques personnelles

Age: la moitié des répondantes a 75 ans; quatre ont plus de 80 ans et les autres ont moins de 75 ans.

Scolarité: 17 informatrices ont des études qui se limitent à l'élémentaire; neuf femmes ont plus de dix ans d'étude; quant à leurs maris, 19 ont complété une 7e année et sept l'ont dépassée; un a 12 ans d'étude. Si on compare le niveau d'instruction dans le couple, 16 femmes sont plus instruites que leur mari et six hommes sont plus instruits que leur femme.

Nombre d'enfants: la moyenne générale est de 10 enfants par famille; il y a six familles qui comptent de quatre à six enfants et deux qui en comptent respectivement 18 et 20 mais la majorité des familles, c'est-à-dire 17 compte entre huit et 13 enfants.

Décisions économiques (voir tableau 1)

Le rôle économique des femmes était important dans la famille. Dans la grande majorité de couples, c'est la femme qui définissait les besoins, les achats à effectuer et les rythmes de ceux-ci ainsi que l'administration et la gérance des affaires; l'homme ne faisait que cautionner la décision de la femme mais le compte bancaire était au nom du mari qui signait lui-même les chèques. Ainsi, pour les dépenses domestiques, 28 femmes prenaient les décisions et deux hommes; pour le salaire du mari et la façon de le dépenser, 18 femmes décidaient contre 12 hommes.

Travail domestique

Pour ce qui est du travail domestique et de l'organisation de la maison, 29 femmes décidaient et un homme, mais celles-ci travaillaient parfois de 16 à 20 heures par jour quand ce n'était pas aussi la nuit. C'était clair: le dehors était pour l'homme et l'intérieur pour la femme.

L'une d'elles m'a révélé ce qui suit: Dans notre temps, on ne pouvait pas critiquer sur la manière qu'on vivait. On vivait comme on vivait puis on endurait. Les femmes c'était fait pour cela. (Entrevues réalisées à Chicoutimi, 82)

Procréation et vie sexuelle

Les répondantes étaient presque toujours enceintes, excepté quand elles allaitaient pour une partie appréciable d'entre elles. Pour savoir si elles ont désiré le grand nombre d'enfants qu'elles ont eus, je leur ai demandé si elles ont laissé faire la nature ou si elles ont pris quelquefois l'initiative de l'acte sexuel. Il s'avère que 28 femmes n'ont jamais pris cette initiative; elles ont laissé faire la nature ou Dieu comme elles ont dit et cela pour différents motifs: le devoir, la religion, l'ignorance ou l'obéissance au curé. Deux ont quelques fois suivi une méthode contraceptive.

Dans notre temps, on n'avait pas de méthodes comme aujourd'hui, on laissait faire la nature et quand tu vas à l'église et qu'on te dit: " Obéis à ton mari," on obéit, (...) on était soumis à la capacité de l'homme, c'est-à-dire à son intelligence, il fallait faire son devoir, c'était une obligation; empêcher la famille, ce n'était pas accepté par l'Eglise. On allait jusqu'à nous refuser les sacrements. (Entrevues réalisées à Chicoutimi, 1982.)

D'une façon générale, les femmes ont dit que c'était l'unique option, vu l'influence qu'avaient sur elles les prêtres et la religion catholique. Souvent, du haut de la chaire, les prêtres leur répétaient que c'est péché de jouir ou d'empêcher la famille, et que les femmes doivent accomplir leur devoir plutôt que de pécher et cela même quand elles sont malades.

"Ce sont les enfants du devoir et non de l'amour", m'ont dit plusieurs informatrices; le plaisir était marginal chez ces femmes qui m'ont révélé dans plusieurs cas qu'elles connaissaient l'orgasme qu'en théorie. Parmi les 30 femmes interviewées, 25 faisaient l'amour par obligation plutôt que par désir personnel et n'éprouvaient pas de plaisir. Malgré ce fait 28 ne se sont jamais refusées à leur mari. "C'était oui avec un sourire" m'a dit l'une d'elles; "Je faisais la dormeuse" m'ont avoué plusieurs. De plus, elles éprouvaient une grande peur devant la possibilité de redevenir enceintes. "Cette peur, ça nous congelait davantage" m'a dit l'une d'elles.

Les paroles des prêtres influençaient 27 femmes selon leurs perceptions mais pour les 30 informatrices, l'enseignement de l'Eglise était sacré et 26 se sentaient coupables si elles désobéissaient.

C'était sévère, même si le docteur nous disait, il ne faut pas que tu aies d'enfants ou bien tu vas mourir, le prêtre disait: "Le docteur ce n'est pas lui qui connaît ça, il y a rien que Dieu qui connaît cela. Il fallait faire notre devoir Madame. Je vous dis que parfois on était mal pris. (Entrevues réalisées à Chicoutimi, 1982).

Dialogue et autorité

Pour 24 femmes, il n'y avait pas de dialogue. Elles ont déploré le fait, même si on semblait se respecter relativement dans 23 couples. Quant à l'autorité, elle était différemment partagée selon le domaine où elle s'exerçait. Pour le travail domestique, l'achat de la nourriture et de vêtements, l'éducation des enfants et les rencontres sociales avec la parenté, c'était surtout les femmes qui les contrôlaient. Pour les achats importants c'était surtout les hommes. L'initiative dans le domaine sexuel revenait aux hommes. Même si les rapports entre mari et femme semblent avoir été complémentaires, l'autorité dominante sur les décisions était celle de l'homme en tant que chef de famille. Pour l'éducation des enfants, 29 femmes avaient cependant le contrôle.

Vie sociale et politique

Presque toutes les femmes ont fait partie d'associations, soit 29; sur ce nombre, 27 sortaient sans demander de permission. Pour ce qui est de leur allégeance politique, 11 informatrices prenaient leur décision et 19 votaient comme leur mari.

Tableau 1

PRISE DE DECISION PAR LES FEMMES INTERVIEWEES EN CE QUI CONCERNE CERTAINS ASPECTS DE LEUR VIE

ASPECTS DE LEUR VIE	LES FEMMES PRENAIENT LES DECISIONS: OUI OU NON	
	OUI	NON
A. VIE ECONOMIQUE		
a) Salaire	18	12
b) Travail domestique	29	1
c) Dépenses domestiques	28	2
B. VIE SEXUELLE		
d) Initiative	2	28
e) Plaisir par rapport à l'obligation	5	25
f) Nombre d'enfants	2	28
g) Parole des prêtres	3	27
C. VIE SOCIALE		
h) Education des enfants	29	1
i) Orientation politique	11	19
j) Permission: sorties, loisirs	27	3
k) Associations: son intégration	29	1
D. QUOTIDIEN		
a) Dialogue	6	24
b) Respect mutuel	23	7
c) Amour	24	6
d) Satisfaction du vécu	22	8
e) Autorité de la femme	16	14

Source: Entrevues réalisées à Chicoutimi, 1982.

6. ANALYSE DE LA DOMINATION SEXUELLE

Rapports d'autorité

Dans cette période, les femmes n'avaient pas le droit de vote ni le statut de personne responsable. Alors, on représentait la femme comme la contrepartie de l'homme, de sa vie, de ses enfants. Selon cette conception, elles devaient se dévouer et favoriser l'épanouissement des autres. L'homme était le chef, celui qui détenait l'autorité et prenait les décisions ultimes; ce modèle culturel était renforcé par le Code civil et par l'enseignement de l'Eglise catholique. Par ailleurs, les conduites sexuelles des époux obéissaient aux mêmes standards ce qui a eu pour conséquence les grosses familles. La puissance maritale conférée a été sujette à des abus; la violence de certains maris a provoqué ces abus à l'endroit des femmes. Par la voie d'interdits, de sanctions, de peurs, le prêtre a exercé un leadership moral sur les femmes. L'enquête nous a montré cet abus de pouvoir sexuel auquel les hommes ont aussi été soumis mais ils avaient le beau rôle.

Rapports entre les variables

Cette description de l'expérience de 30 femmes nous a permis de constater que c'est principalement par rapport à leur vie sexuelle et par le biais de l'Eglise catholique que ces femmes ont pu expérimenter un rapport social de domination. Maintenant, si j'examine les caractéristiques des deux femmes qui ont pris l'initiative de faire l'amour, je constate qu'il y a des constantes. Elles avaient une scolarité assez élevée pour le temps, soit une 7^e et 11^e année; elles se sont mariées en séparation de biens quant au contrat de mariage, sont demeurées en milieu urbain et ni l'une ni l'autre ne s'est contentée d'être ménagère toute sa vie. Elles ont oeuvré dans des commerces; de plus, pour elles, faire l'amour était considéré comme un plaisir. Il y a sept informatrices qui avaient des trucs pour se refuser à leur mari. Ces trucs allaient de la fatigue aux menstruations non terminées, ou au sommeil. Si je fais la somme des enfants de ces dissidentes à leurs heures, je remarque qu'elles ont eu 56 enfants dont huit en moyenne, ce qui est inférieur de deux à la moyenne générale. Je constate dès lors une relation de cause à effet entre le nombre d'enfants et l'autonomie de la femme.

Rapports avec les hypothèses

Une première analyse nous révèle des faits qui me semblent de première importance: une pratique religieuse profonde et l'uniformité des aspirations. L'enseignement religieux était sacré pour 30 informatrices sur 30 qui pratiquaient complètement: messe, confession, communion, etc. et ne se refusaient pas à leur mari parce que c'était un devoir religieux. Alors, les relations de l'Eglise avec les femmes peuvent être qualifiées de relations de pouvoir car, elles ne se limitaient pas à encourager la famille nombreuse, mais elles consacraient aussi le rôle sexuel de chacun dans le couple. C'était une morale basée sur l'existence d'une autorité hiérarchique que l'Eglise couvrait de son prestige.

Dans ma problématique, j'ai fait la différence entre deux sortes le pouvoir: le pouvoir de décision et le pouvoir d'influence. Ces notions ont été analysées par Crener et Monteil (1975). Avoir un pouvoir sur quelqu'un, c'est disposer des moyens nécessaires pour être obéi. Le pouvoir implique un système de sanctions, ce qui pourra entraîner un aspect négatif chez les individus qui n'agiront que par crainte de la punition; il tient aux règles, il est un instrument au service de l'autorité. Le pouvoir d'influence est une action qu'une personne peut exercer sur une autre, il est la capacité qu'a une personne de modifier les attitudes ou les comportements d'autres personnes. Ce pouvoir n'a aucun fondement institutionnel ou légal, peut être accepté volontairement et librement sans intervention d'un système de sanctions. De plus, l'influence ne s'exerce pas simplement de supérieur à subordonnés, mais elle peut aussi s'exercer de bas vers le haut ou entre égaux.

Or, nos études révèlent que l'enseignement de l'Eglise a provoqué la prédominance du mari dans la famille au point de vue sexuel. C'est lui qui a tranché les questions déterminantes, l'orientation de l'acte sexuel et disposait de moyens nécessaires pour être obéi. Les femmes avaient un pouvoir qui se limitaient à l'intérieur de la famille où elles contrôlaient l'éducation, les dépenses domestiques mineures, les sorties; mais, le dernier mot revenait à l'homme qui était considéré comme le chef de famille. La femme détenait un certain pouvoir mais incomplet et se laissait contrôler complètement pour sa vie sexuelle. Elle pouvait certes arriver à modifier des attitudes et des comportements mais son pouvoir n'avait aucun fondement institutionnel ou légal et pouvait être accepté ou rejeté, selon le désir et l'évolution de son mari. Il en découle une relation de pouvoir ce qui confirme mon hypothèse. La conséquence se vérifie très bien par les familles nombreuses.

7. CONCLUSION

Dans ma problématique, j'ai mentionné qu'il fallait mettre l'accent sur un cadre théorique qui privilégierait la relation entre les sexes car les femmes sont l'opposé social non d'une classe mais d'un sexe: les hommes. Il s'avère que j'ai bien examiné ces rapports entre les sexes et j'en arrive à la conclusion que dans certains aspects de la vie sociale régionale, les femmes ont eu un certain pouvoir mais un pouvoir limité que je qualifie de pouvoir d'influence. Celui-ci s'est vérifié avec les aspects économique, social et culturel. Cependant, en ce qui concerne la sexualité et la reproduction, les femmes ont été complètement dominées par leur mari et par l'Eglise catholique. Les femmes ont donc subi un pouvoir social de domination car l'homme qui était considéré comme le chef détenait une position de pouvoir dans la famille.

Ces entrevues en profondeur faites auprès de 30 femmes âgées de 70 ans et plus m'ont permis de valider empiriquement les hypothèses.

Mon étude a pu approfondir plusieurs points, mais elle n'est pas complète ni exhaustive et les interprétations restent provisoires. Des parallèles avec des âges différents, des hommes ou des régions différentes seraient à envisager. Il ne faut pas oublier que l'histoire du quotidien n'en est qu'à ses débuts.

L'expérience historique et sociale décrite peut s'étendre à toutes les femmes car elle s'inscrit dans un système où la relation entre les sexes est une relation de domination; ce système est alimenté par deux courants idéologiques: civil et religieux. Tout ceci a eu et a peut-être encore comme conséquence le traitement des femmes en inférieures.

BIBLIOGRAPHIE

CRENER, Maxime et Bernard MONTEIL, Les principes de management , Montréal, PUQ, 1975.

DUMONT-JOHNSON, Micheline, "Peut-on faire l'histoire des femmes," R.H.A.F. , Volume 29, 1975.

KELLEY GADOL, Joan, "The social relation of the sexes; methodological implication of women's history," Signs , volume 1, no. 4, 1976.

PEPIN, Pierre-Yves, Le royaume du Saguenay en 1968 , Ottawa, Arda, 1969.

SIMARD-VASIL, Normande, Femmes, prise de décision et pouvoir , mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi, 1983.

TREMBLAY, Etiennette, Entrevues réalisées à Chicoutimi, 1982, Les filles de Maria Chapdelaine , Projet de Développement communautaire du Canada, Chicoutimi, 1982.

TRAVAUX DU GRIR

VOLUMES

- 1- Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Actes du colloque recherche-action**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1984, 2^e édition, 255 p.
- 2- Groupe de recherche et d'intervention régionales, **Le renouveau méthodologique en sciences humaines: recherche et méthodes qualitatives**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 60 p.
- 3- DESLAURIERS, Jean-Pierre, sous la direction de, **La recherche qualitative: résurgence et convergences**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 200 p.
- 4- KLEIN, Juan-Luis et LAROUCHE, Robert, **L'État et l'élite locale à la croisée des chemins, Les alternatives du développement régional vues au travers des SODEQ du Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 115 p.
- 5- CHARBONNEAU, Roland, DESLAURIERS, Jean-Pierre, PRIGENT, Alain, et VIENNEY, Claude, **Analyse socio-économique comparée des coopératives d'habitation en France et au Québec**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 394 p.
- 6- DÉSY, Jean, sous la direction de, **Le développement agro-forestier au Québec et en Finlande**, Montréal et Chicoutimi, ACFAS et GRIR/UQAC, 1985, 249 p.
- 7- DIONNE, Hugues, GAGNON, Christiane, et KLEIN, Juan-Luis (éds), **Du local à l'État: les territorialités du développement**, Chicoutimi et Rimouski, UQAC/GRIR-UQAR/GRIDEQ, 1986, 141 p.
- 8- DIONNE, Hugues, KLEIN, Juan-Luis et LARRIVÉE, Jean (éds), **Vers de nouveaux territoires intermédiaires?**, Chicoutimi et Rimouski, UQAC/GRIR-UQAR/GRIDEQ, 1986, 230 p.

NOTES ET RAPPORTS DE RECHERCHE

- 1- KLEIN, Juan-Luis, DÉSY, Jean, CHARBONNEAU, Roland et GAGNON, Christiane, **Désengagement de l'État et organisations populaires en région périphérique: notes pour un projet de recherche**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. I, No 2, Novembre 1982, 16 p.
- 2- GÉLINAS, Arthur et GAGNON, Christiane, **Systémique, recherche-action et méthodologie des systèmes souples**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. II, No 1, Mars 1983, 18 p.
- 3- LÉVESQUE, Benoît, **D'un développement régional impossible à l'utopie du développement des régions**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 2, Août 1982, 6 p.
- 4- DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane, **État de la situation et problématique de l'environnement en Sagamie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 3, Août 1983, 66 p.
- 5- FALL, Khadiyatoulah et KLEIN, Juan-Luis, **L'enjeu régional. De la dépendance au développement autocentré**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol II, No 4, Septembre 1983, 24 p.

- 6- VASIL, Normande, **Femmes, prise de décision et pouvoir; analyse des relations entre les époux dans la famille chicoutimienne pour la première moitié du XXe siècle**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. III, No 1, Mai 1984, 12 p.
- 7- DESLAURIERS, Jean-Pierre, GODBOUT, Jacques et KLEIN, Juan-Luis, **Les regroupements sociaux et les perspectives de développement autonome régional**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Vol. IV, No 1, Janvier 1985, 30 p.
- 8- BOUDREAU, Richard, GAGNON, Christiane, KLEIN, Juan-Luis et SAVARD, Francine, **L'ancrage territorial du mouvement associatif en région périphérique**, Notes et rapport de recherche, Vol. 5, No 1, Janvier 1986, 53 p.
- 9- AMÉGAN, Samuel, BLACKBURN, Louis-Marie, BONNEAU, Gilles, BOUCHER, Louis-Philippe et QUELLET, Jacques, **L'école polyvalente Jonquière: modélisation d'un système-école**, Notes et rapport de recherche, Vol. V, No 2, Mai 1986, 109 p.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- 1- DÉSY, Jean, CHARBONNEAU, Roland, GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis, **Groupes populaires et développement régional: Quels liens?**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 1, Mars 1983, 5 p.
- 2- DÉSY, Jean, **L'interdisciplinarité**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 2, Juin 1983, 7 p.
- 3- DÉSY, Jean et GAGNON, Christiane, **Rapport d'une participation à l'atelier de recherche-action dans le cadre du symposium international de recherche-formation en éducation permanente**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 3, Avril 1983, 36 p.
- 4- DUFOUR, Simon, **Réflexions sur la crise économique: éléments d'une approche holistique du développement en région périphérique**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 4, Avril 1984, 25 p.
- 5- BERGERON, Gilles et DÉSY, Jean, **Rapport d'une participation aux tables sectorielles sur l'environnement et le pouvoir régional dans le cadre du Sommet sur l'économie et le développement de la Sagamie**, Chicoutimi, GRIR/UQAC, Document de travail No 5, Décembre 1984, 30 p.
- 6- BERGERON, Gilles, **La contribution du Sommet sur le développement et l'économie de la région O2 à la mise en place d'un processus d'auto-développement régional**, Document de travail No 6, Janvier 1986.